



**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 8 incluse et à partir de la question n° 12), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne BENEDETTO (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 9), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 2), M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11 et jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 8 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 9), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 8)

**Secrétaire :**

Jamal Eddine LOUHKIAR

**Étaient absents :**

Mme Nadia GARNIER, Mme Karima ROCHDI

**Procurations de vote :**

Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n° 9 et jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 12), Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (pour la question n° 8), M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 47), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Saïd MECHAI à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 7 incluse)

**OBJET :** 30 - Aide aux associations à caractère médico-social - Attribution 2024

Délibération n° 007650

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 26/09/2024

Séance du 19 septembre 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 septembre 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55  
Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

## Aide aux associations à caractère médico-social - Attribution 2024

**Rapporteur : M. Gilles SPICHER, Adjoint**

	Date	Avis
Commission n° 4	05/09/2024	Favorable unanime

**Résumé :**

Depuis de nombreuses années, la Ville de Besançon appuie, par un soutien financier, l'action des associations qui œuvrent dans le domaine médico-social et la prévention.

Le présent rapport a pour objet l'attribution au titre de l'année 2024 de subventions à 19 associations dont les noms suivent, qui conduisent au quotidien et en direction des bisontins des actions de prévention et d'éducation pour la santé ainsi que d'accompagnement auprès des malades.

Dix-huit renouvellements des demandes :

- AIDES
- Alcool Assistance – La Croix d'Or du Doubs - Section de Besançon
- APEDA Bourgogne Franche-Comté
- Addictions France (ex ANPAA : Association Nationale de Prévention en Addictologie 25)
- Association des Donneurs de Voix - Bibliothèque sonore de Besançon
- Association de gestion du centre de santé « Centre du Sommeil Respir ».
- CICS (Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité)
- CSAPA Solea (ADDSEA)
- Les foulées généreuses
- France Rein Franche Comté
- Jalmalv « Jusqu'à la Mort – Accompagner la Vie » Besançon
- Le Rire Médecin
- Lym'Pact
- MJC Palente-Orchamps
- M'organes de toi
- Oncodoubs
- Vie Libre - Addictions – alcool –section de Besançon
- Vivre comme avant - antenne de Besançon

Une nouvelle demande :

- ELA

La Ville de Besançon soutient les associations qui ont pour objet le soin, l'accompagnement du malade dans sa vie quotidienne, la lutte contre la maladie et celles qui conduisent des actions de prévention.

Il est proposé d'attribuer à 19 associations à caractère médico-social, pour leur action, les subventions suivantes :

Nom de l'Association	Nature activité	Versement 2023	Proposition 2024
AIDES BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	Lutte contre le SIDA	4 000,00 €	4000,00 €
ALCOOL ASSISTANCE	Aide et accompagnement de personnes en difficulté avec l'alcool	750,00 €	750,00 €
APEDA BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	Centre de ressources pour la perte d'audition et la surdité	1 000,00 €	1000,00 €

Nom de l'Association	Nature activité	Versement 2023	Proposition 2024
ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ADDICTOLOGIE (EX. ANPAA 25)	Prévention, formation et soins en alcoologie et tabacologie	7 000,00 €	7000,00 €
BIBLIOTHEQUE SONORE DE BESANCON ET DU DOUBS DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX	Enregistrement et prêt de livres audios aux personnes mal ou non-voyantes	1 000,00 €	1000,00 €
CENTRE DU SOMMEIL RESPIR	Pathologies liées aux troubles du sommeil	750,00 €	750,00 €
CICS (CENTRE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION SUR LA SEXUALITE)	Information, consultation et prévention sur la sexualité	2 600,00 €	2600,00 €
CSAPA SOLEA (ADDSEA)	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie	2 000,00 €	2000,00 €
ELA	Lutte contre les leucodystrophies	-	500,00 €
FOULEES GENEREUSES	Trail "Boucles Roses" à BESANCON organisé dans le cadre d'OCTOBRE ROSE.	500,00 €	500,00 €
FRANCE REIN FRANCHE-COMTE	Aide et soutien aux insuffisants rénaux-sensibilisation au don d'organes	600,00 €	600,00 €
JALMALV	Accompagnement des personnes en fin de vie	700,00 €	700,00 €
LE RIRE MEDECIN	Programme d'interventions de clowns hospitalier - CHU BESANCON	750,00 €	750,00 €
LYM'PACT	Association pour la prévention des tiques	800,00 €	800,00 €
MJC PALENTE-ORCHAMPS	Centre social du quartier de Palente	3 300,00 €	3300,00 €
M'ORGANES DE TOI	Promouvoir le don d'organes et de tissus auprès du grand public	500,00 €	500,00 €
ONCODOUBS	Accompagnement des personnes en chimiothérapie	500,00 €	500,00 €
VIE LIBRE	Prévention et lutte contre l'alcoolisme	1 200,00 €	1200,00 €
VIVRE COMME AVANT	Aide morale aux femmes atteintes d'un cancer du sein	1 800,00 €	1800,00 €

Nota : sur les 19 subventions attribuées, 18 le sont à des associations soutenues en 2023 et les années antérieures : les montants alloués à chacune d'elles sont maintenus.

En cas d'accord, la somme totale, soit 30 250 € sera prélevée sur la ligne 65.412.65748.0022171.50000.

Le versement sera effectué en une fois à compter de la notification de la subvention.

*M. Hasni ALEM (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :**

- 4 000 € à Aides,
- 750 € à Alcool assistance – La Croix d'Or du Doubs - section de Besançon,
- 1 000 € à l'APEDA Bourgogne Franche-Comté,
- 7 000 € à l'association Addictions France (ex ANPAA : Association Nationale de Prévention en Addictologie 25),
- 1000 € à l'association des donateurs de voix – Bibliothèque sonore de Besançon,
- 750 € à l'association de gestion du centre de santé « centre du sommeil respir »,
- 2 600 € au CICS (Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité),
- 2 000 € à Csapa Solea – ADDSEA,
- 500 € à Ela,
- 500 € à les foulées généreuses,
- 600 € à France Rein Franche Comté,
- 700 € à Jalmalv « Jusqu'à la Mort – Accompagner la Vie » Besançon,
- 750 € à le rire médecin,
- 800 € à Lym'Pact,
- 3 300 € à la MJC Palente-Orchamps,
- 500 € à M'organes de toi,
- 500 € à Oncodoubs,
- 1 200 € à Vie libre - Addictions Alcool – section de Besançon
- 1 800 € à Vivre comme avant - Antenne de Besançon

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseillers intéressés : 2

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

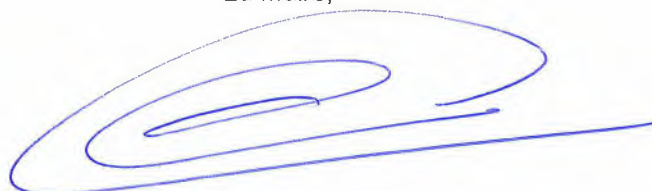
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,  
La Maire,



M. Jamal-Eddine LOUHKIAR,  
Conseiller Municipal



Anne VIGNOT